

### SAINT-FARGEAU

# Les services techniques roulent électrique

La commune de Saint-Fargeau s'inscrit dans une démarche de développement durable, avec l'acquisition d'un véhicule électrique. Celui-ci, d'une valeur de 27.750 € TTC, a été largement subventionné : 6.000 € de bonus écologique, 3.000 € de subventions européennes, 2.700 € du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne, 5.137 € de la Région. La part de la commune ne représente plus que 6.287 €.

« Elle fait facilement les trajets d'une journée »

Le véhicule, qui a été livré début septembre aux services techniques, apporte entière satisfaction à ses utilisateurs. « La voiture



**ÉCOLOGIE.** Jérôme de Royer Dupré devant le nouveau véhicule électrique.

se recharge en une nuit à l'atelier. Elle fait facilement tous les trajets d'une journée », explique Jérôme de Royer Dupré, nouveau responsable des services techniques. Principal conducteur, il apprécie le ca-

ractère écologique et très silencieux de cette voiture. « Il faut se méfier toutefois, car sur la route les gens ne m'entendent pas arriver », explique-t-il.

La commune s'est par ailleurs équipée, sur la

nouvelle place du musée de son, d'une borne de rechargement rapide électrique avec deux prises. Aujourd'hui, celle-ci permet de recharger gratuitement sa voiture en 1 h 30. ■

S. C.